



Ministère de l'Intérieur

Ministère des Outre-Mer

Lundi 6 mars 2017

Conférence nationale pour la sécurité Outre-mer

La première conférence nationale pour la sécurité Outre-mer, organisée par le Ministère de l'Intérieur et le Ministère des Outre-mer s'est tenue aujourd'hui en présence de Bernard Cazeneuve, Premier ministre.

Les échanges entre tous les acteurs - préfets, parlementaires, magistrats, élus locaux, fonctionnaires de police, militaires de la gendarmerie et représentants des associations – ont permis de dresser le bilan des actions entreprises dans le cadre du plan sécurité outre-mer lancé en juin 2016 et de partager les bonnes pratiques.

Les engagements du Gouvernement se traduisent par des mesures concrètes :

- en matière d'effectifs, ce sont 563 policiers et 310 gendarmes qui ont été affectés ou projetés dans les outre-mer en 2016 et 2017, pour un objectif initial de 370 policiers et 242 gendarmes ;
- en matière d'immobilier, les nouveaux commissariats de Fort-de-France et de Cayenne seront respectivement livrés en 2018 et 2020. Le rehaussement de 18% à 25% du taux des subventions versées aux collectivités calédoniennes pour la construction de casernes de gendarmerie a également été acté ;
- un détachement de l'antenne de l'Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants - OCRTIS Antilles-Guyane – a été créé à Cayenne début janvier 2017 (10 gendarmes et policiers) ;
- une brigade de prévention de la délinquance juvénile (BPDJ), unité spécialisée de la gendarmerie nationale, a été créée à Nouméa (6 gendarmes) le 1er février 2017 ;
- une ZSP est créée Saint-Laurent-du-Maroni début mars 2017 ;
- la rénovation de l'ensemble de la Coordination Opérationnelle Renforcée dans les Agglomérations et les Territoires (CORAT) a été réalisée.

Tous les acteurs ont insisté sur la nécessité de co-construire les politiques de prévention de la délinquance avec les acteurs de terrain, pour permettre une adaptation fine aux spécificités et aux enjeux de chaque territoire.

La coordination et la mise en commun des actions constituent ainsi l'un des axes forts du Plan de sécurité outre-mer. La dynamique est lancée, puisque depuis juin dernier, 74 conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) ont été créés. Une table-ronde a permis de revenir sur les meilleures pratiques qui y sont développées.

Les échanges ont aussi souligné l'importance du rôle des associations dans le domaine de la prévention, aux côtés des collectivités. L'accent a notamment été mis sur les actions menées auprès de la jeunesse.

Une table-ronde a permis de revenir sur les nouveaux dispositifs prévus par le « plan sécurité outre-mer » pour la sécurité routière, en matière de sensibilisation et de répression.

Enfin, les acteurs des territoires les plus concernés ont pu faire le bilan des moyens supplémentaires mis en œuvre par l'Etat pour lutter contre l'immigration irrégulière.

Service de presse de Bruno Le Roux : 01 49 27 38 53

Service de presse d'Ericka Bareigts : 01 53 69 26 74